

Publik - Documentation #68249

doc action globale / action de masse

18 août 2022 11:32 - Thomas Noël

Statut:	Fermé	Début:	18 août 2022
Priorité:	Normal	Echéance:	
Assigné à:	Chloé Girard	% réalisé:	0%
Catégorie:		Temps estimé:	0:00 heure
Version cible:		Club:	Non
Patch proposed:	Non		
Planning:	Non		

Description

D'un client un peu perdu : <https://doc-publik.entrouvert.com/admin-fonctionnel/fabrique-de-workflows/actions-globales/> me semble plutôt confusée.

- « Ce sont des actions définies sur la page générale du workflow et qui peuvent être appelées ou non à chaque étape/statut du workflow. » → « Ce sont des actions qui peuvent être appelées quel que soit le statut de la demande. Elles sont définies sur la page générale du workflow. »
- L'exemple d'action globale... est une action de masse (supprimer un lot)
- « Contrairement à l'action globale, l'action de masse est liée à un statut, comme n'importe quelle action classique. » : uniquement si on parle d'un saut à identifiant. Il faut distinguer les deux cas : une action de masse peut venir d'une action globale ou d'un saut.

Et la fin de la page se termine en point de suspension...?

Historique

#2 - 18 août 2022 12:01 - Chloé Girard

- Assigné à mis à Chloé Girard

C'est mon œuvre !

Bon, en fait ça n'était pas documenté et j'ai oublié de finir ma phrase.
Donc je teste la fonctionnalité et finalise la doc.

#3 - 22 août 2022 11:47 - Pierre Cros

Chloé Girard a écrit :

C'est mon œuvre !

Bon, en fait ça n'était pas documenté et j'ai oublié de finir ma phrase.

C'était tout à fait documenté et compréhensible :

<https://doc-publik.entrouvert.com/snapshot/6354/>

On a convenu de ne pas faire de modifications importantes sans relecture.

Ici il y a maintenant utilisation de plusieurs titres de niveau 1, bien nase. Je vais faire les modifications à un moment.

Il y a d'autres pages que tu as modifié sans relecture ?

#4 - 22 août 2022 12:02 - Pierre Cros

"Actions globales et actions de masse permettent le traitement simultané de plusieurs fiches."

Non, ça concerne les formulaires aussi, pas seulement les fiches, je vire.

Par ailleurs les actions en masse sont juste un cas d'utilisation des actions globales, pas des actions à part, j'ai remis comme c'était à l'origine.

Il faut utiliser des guillemets typographiques.

#5 - 22 août 2022 12:07 - Chloé Girard

- Assigné à changé de Chloé Girard à Pierre Cros

Ah, ouais, t'as carrément viré tout ce que j'avais fait ! Je voulais justement revenir dessus pour corriger mais bon là, c'est radical...
Je te ferai une re-proposition.

#6 - 22 août 2022 12:09 - Chloé Girard

Il y a d'autres pages que tu as modifié sans relecture ?

a priori non. Je vérifie

#7 - 22 août 2022 14:40 - Chloé Girard

Salut Pierre

Je viens de comprendre pourquoi tu parlais de titres de niveau 1 complètement nazes ! C'est parce que de mon côté je sépare Actions globales et Actions de masse. Il me semble plus clair de décrire d'abord les actions globales, puis les actions de masse comme un usage des actions globales. Mais peut-être en effet que 2 T1 sur la même page ?... Moi ça ne me choque pas.

Tu verras ici ma doc corrigée (y'avait des erreurs de contenu très importantes, je te l'accorde, je ne m'en suis rendue compte que mercredi, j'allais corriger mais tu m'as pris de court) : <https://portail-cgirard.test.entrouvert.org/doc-action-globale-action-de-masse-chloe/>
C'est à ta disposition, si ça t'intéresse.

En tout cas avec la doc telle que tu l'a remises moi, en tant que novice, je ne comprenais pas. Et je n'étais en effet pas sûre de la mienne, raison pour laquelle je n'ai pas demandé de relecture, j'aurais plutôt dû faire un brouillon, du coup... Mea gros culpa.

#8 - 22 août 2022 14:53 - Pierre Cros

- Assigné à changé de Pierre Cros à Chloé Girard

Ça ne va pas car tu structures la page comme s'il y avait des objets "actions globales" d'un côté et des objets "actions en masse" de l'autre.

Ce n'est pas le cas, les actions en masse ne sont pas un objet distinct : il s'agit simplement d'une modalité d'usage des actions globales.

Les titres 1 il en faut nécessairement 1 seul par page, les titres qui viennent en dessous sont des titres 2 et ainsi de suite.

#9 - 23 août 2022 07:05 - Thomas Noël

Pierre Cros a écrit :

Ce n'est pas le cas, les actions en masse ne sont pas un objet distinct : il s'agit simplement d'une modalité d'usage des actions globales.

Pas tout à fait : dans les "action de masse" on trouve aussi les sauts possibles communs à toutes les demandes sélectionnées

Mon avis (et vous faites vraiment ce que vous en voulez) c'est qu'on ne devrait pas mélanger les deux notions "action globale" et "action en masse" sur une même page, ça entretient une certaine confusion.

#10 - 23 août 2022 09:58 - Pierre Cros

- Statut changé de Nouveau à Information nécessaire

- Assigné à changé de Chloé Girard à Thomas Noël

Thomas Noël a écrit :

Pas tout à fait : dans les "action de masse" on trouve aussi les sauts possibles communs à toutes les demandes sélectionnées

J'ignore tout de ça et je viens de tester sans succès.

J'ai créé un saut manuel (qui n'est pas une action globale donc), sélectionné plusieurs demandes sur lesquelles le saut peut-être exécuté et je ne vois rien en bas du listing comme bouton permettant d'exécuter ce saut pour toutes les demandes en question.

#11 - 23 août 2022 10:01 - Stéphane Laget

Pour une action de masse sans action globale, il faut :

- mettre un identifiant sur un saut manuel
- filtrer les demandes sur le statut concerné pour que le bouton apparaisse dans le listing.

#12 - 23 août 2022 10:39 - Pierre Cros

- Assigné à changé de Thomas Noël à Chloé Girard

C'est quand même assez cryptique, j'imagine que la nécessité de n'afficher le bouton que lorsqu'on limite l'affichage du listing à un statut donné est liée aux perfs (sinon je ne vois pas l'utilité, c'est ça qui m'a mis dedans).

Du coup oui, il faut 2 pages différentes avec un lien vers la page actions en masse depuis la page action globale et un autre depuis la page saut manuel. Je peux le faire ou te laisser faire Chloé, comme tu veux.

#13 - 23 août 2022 16:27 - Chloé Girard

je vous soumetts ça pour relecture sur mon publik de test dans 2mn

#14 - 23 août 2022 17:04 - Chloé Girard

C'est là : <https://portail-cgirard.test.entrouvert.org/doc-actions-de-masse/>
et là <https://portail-cgirard.test.entrouvert.org/action-globale/>

J'essaye d'organiser ces docs selon un plan un peu étendu/modifié par rapport à ce qu'a fait Pierre jusque-là : Généralités, Cas d'usage, Procédure, Paramètres, Pour compléter.

À (tenter) d'adopter dès que possible dans la doc ? Ou non ?

#15 - 23 août 2022 17:23 - Stéphane Laget

proposition de corrections

Une action de masse permet de déclencher une action ~~globale~~ sur plusieurs fiches simultanément. C'est une action qui se déclenche manuellement depuis la page de traitement des fiches/demandes.

(...)

On peut **également** appliquer une action de masse ~~sans l'appel d'une action globale, par exemple pour un saut de statut en masse~~ : à partir d'un saut manuel dans un statut particulier.

Pour que ce saut manuel puisse être utilisé en action de masse :

- donner un identifiant à une action de saut manuel configuré dans un statut du workflow,
- sur la page de traitement des demandes concernées, filtrer les demandes sur ce statut,
- sélectionner les demandes à traiter en lot,
le bouton « Saut vers « Autre statut » » apparaît sous le listing des demandes.

#16 - 23 août 2022 17:25 - Pierre Cros

Chloé Girard a écrit :

C'est là : <https://portail-cgirard.test.entrouvert.org/doc-actions-de-masse/>

"Une action de masse permet de déclencher une action globale sur plusieurs fiches simultanément"

3 erreurs sur cette première phrase :

- Tu l'écris plus bas on peut avoir des actions de masse sans action globale c'est même pour cela qu'il y a réécriture de la doc.
- Je l'ai déjà signalé dans ce ticket, les actions globales ne concernent pas seulement les fiches mais aussi les demandes, il faut vraiment faire l'effort de lire les corrections demandées
- le terme consacré dans le monde du logiciel est plutôt actions **en** masse.

#17 - 23 août 2022 17:26 - Pierre Cros

Et la fin qui avait sauté :

=> Une action en masse permet d'intervenir sur plusieurs fiches ou demandes en un seul clic"

et là <https://portail-cgirard.test.entrouvert.org/action-globale/>

Tu peux faire tes modifs directement dans la doc, ce sera plus facile pour toi mais aussi pour voir ce que tu as changé (essentiellement l'ajout de cas d'usage je pense). De manière générale tu peux faire les modifs directement dans la doc, pas de problème, il faut juste informer (quand ça n'est pas bénin).

J'essaye d'organiser ces docs selon un plan un peu étendu/modifié par rapport à ce qu'a fait Pierre jusque-là : Généralités, Cas d'usage, Procédure, Paramètres, Pour compléter.

À (tenter) d'adopter dès que possible dans la doc ? Ou non ?

Je comprends l'intention d'avoir une structure facilement identifiable sur chaque page, c'est intéressant mais j'ai peur que ce soit un peu sclérosant. Par exemple sur ta première page se contraindre à remplir une section "Pour compléter" dans laquelle figure uniquement un lien qui aurait sa place dans le texte général, c'est pas efficace.

Une partie que je trouve très bien et facilement reproductible partout c'est "Cas d'usage". Peut-être s'en tenir à ça dans un premier temps ?

#18 - 24 août 2022 16:45 - Chloé Girard

Pierre Cros a écrit :

Chloé Girard a écrit :

"Une action de masse permet de déclencher une action globale sur plusieurs fiches simultanément"

Une coquille restée de l'ancienne version erronée. J'ai eu un souci d'enregistrement...

- Je l'ai déjà signalé dans ce ticket, les actions globales ne concernent pas seulement les fiches mais aussi les demandes,

Ça je l'ai bien compris, sinon j'aurais pas pu écrire cette doc. Désolée pour la coquille

il faut vraiment faire l'effort de lire les corrections demandées

Je les lis, je te rassure.

- le terme consacré dans le monde du logiciel est plutôt actions **en** masse.

Ça marche

#19 - 24 août 2022 17:03 - Chloé Girard

Pierre Cros a écrit :

c'est intéressant mais j'ai peur que ce soit un peu sclérosant.

C'est ma crainte aussi. Mais ça peut aider à rédiger clairement aussi. Moi ça m'aide en tout cas. Je suis pour essayer d'intégrer ce plan tout en s'autorisant à l'adapter au besoin.

Une partie que je trouve très bien et facilement reproductible partout c'est "Cas d'usage". Peut-être s'en tenir à ça dans un premier temps ?

On intègre "Cas d'usage" en tout cas. C'est entendu.

#20 - 24 août 2022 17:06 - Chloé Girard

- Statut changé de Information nécessaire à Fermé

<https://doc-publik.entrouvert.com/admin-fonctionnel/fabrique-de-workflows/actions-en-masse/>

<https://doc-publik.entrouvert.com/admin-fonctionnel/fabrique-de-workflows/actions-globales/>